

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés intervient dans les secteurs du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel), de l'industrie, des réseaux et des infrastructures.

Les activités professionnelles s'exercent autour de la production (centralisée et/ou renouvelable), du transport, de la distribution de l'énergie, de la communication (réseaux VDI, appareillages communicants par Bus, CPL, WIFI), de la gestion des bâtiments (domotique) et de la sécurité (incendie, intrusion, vidéo-surveillance, contrôle d'accès).

Compétences développées au cours de la formation :

- Analyser les conditions (CCTP) et organiser l'opération dans son contexte
- Définir une installation à l'aide de solutions préétablies
- Réaliser une installation de manière éco-responsable
- Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation
- Régler, paramétrer les matériels de l'installation afin d'en valider le fonctionnement
- Diagnostiquer un dysfonctionnement et remplacer un matériel électrique
- Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel
- Compléter les documents liés à l'intervention
- Communiquer entre professionnels ainsi qu'avec le client ou usager

Au sein :

- D'entreprises artisanales et industrielles
- De collectivités territoriales et d'infrastructures

Tâches susceptibles d'être confiées à l'apprenti-e- :

- Préparation des opérations de réalisation, de mise en service et de maintenance : analyse du dossier technique, liste des matériels, planning des intervenants
- Réalisation : implantation, pose, façonnage, raccordement des appareillages électriques et câblage du tableau de répartition de l'installation
- Mise en service : vérifications, réglages, paramétrages, essais et livraison
- Maintenance : opération préventive ou curative
- Communication : mise à jour du dossier technique, explication du fonctionnement, conseils auprès du client, proposition de prestations supplémentaires

Qualités requises :

- Capacités d'analyse et de synthèse
- Sens des responsabilités, esprit d'initiative, sens du travail en équipe et de la communication
- Organisation et méthode, goût du travail manuel, curiosité, écoute, application

Niveau professionnel à l'issue de la formation :

- Ouvrier Professionnel Hautement Qualifié

Evolution professionnelle :

- Chef d'équipe, conducteur de travaux, artisan électricien

Durée de la formation :

- 3 ans dont 55 semaines au CFA pour une entrée en 2nde Pro
- 2 ans dont 40 semaines au CFA pour une entrée en 1^o Pro, suivant conditions

Rythme de l'alternance :

- 2 semaines au CFA / 2 semaines en entreprise

Contrat d'apprentissage :

L'apprenti perçoit une rémunération minimale correspondant à un pourcentage du SMIC dont le taux varie suivant son âge et son ancienneté dans le contrat.

Après la signature de son contrat, il est salarié de l'entreprise d'accueil ; il bénéficie donc des dispositions applicables à l'ensemble des salariés de ladite entreprise.

Ce contrat comporte une période d'essai de 45 jours de travail effectif en entreprise.

PROGRAMME DE FORMATION

Matières professionnelles :

- Pratique professionnelle
- Technologie, schéma électrique
- Électrotechnique
- Prévention Santé Environnement

Matières générales :

- Mathématiques/Sciences
- Français, Histoire/Géographie
- Gestion
- Arts appliqués
- Anglais
- EPS

Modalité de validation :

- Examen final

Poursuite de formation possible :

- BTS Electrotechnique
- BTS Assistance Technique d'Ingénieur
- BTS Technico-Commercial
- Mentions Complémentaires techniques

Conditions d'admission :

- Etre âgé de 16 à 29 ans inclus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation